

Burundi : le parti présidentiel confiant quant à l'issue du référendum

PANA, 27 mars 2018 Bujumbura, Burundi - Le Secrétaire général-adjoint du Conseil national pour la défense de la démocratie/Forces de défense de la démocratie (Cndd-Fdd), Joseph Ntakirutimana (photo), a déclaré, mardi, que le parti présidentiel allait mobiliser les militants et sympathisants pour le triomphe d'un « Oui franc et massif » au référendum du 17 mai prochain sur un projet d'une nouvelle Constitution qui amende celle de 2005.

Un double recensement des candidats électeurs à ce référendum et aux élections générales de 2020 a pris fin, le 15 février dernier, sur un effectif global de 5.000.742 d'inscrits, dont 2.382.388 d'hommes et 2.618.364 de femmes, soit un taux de participation cumulé de plus de 112% par rapport aux projections initiales de la CENI. M. Ntakirutimana sortait des formalités administratives au siège de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), en rapport avec l'enregistrement obligatoire des partis politiques intervenus par la campagne du « Oui » ou du « Non » au prochain référendum constitutionnel. Quelque 14 partis politiques, réputés proches de la mouvance présidentielle, se sont présentés à la Ceni pour accomplir les mêmes formalités, également ouvertes aux Coalitions et aux indépendants, jusqu'au 6 avril prochain. « Nous sommes habitués aux campagnes électorales, d'abord en 2005, puis en 2010, dernièrement en 2015 et il suffira d'un petit signal aux militants et sympathisants pour qu'ils aillent massivement au référendum, en dansant et en chantant Oui ! Oui ! », ne doute pas d'ailleurs le leader du Cndd-fdd. Quant au Conseil national pour la défense de l'accord d'août 2000, à Arusha, en Tanzanie, sur la paix, la réconciliation et la défense de l'Etat de droit (Cnared, principale plateforme de l'opposition intérieure et en exil), en embuscade contre le référendum constitutionnel, le responsable du Cndd-Fdd a estimé qu'il perdait son temps et n'allait pas changer le cours de la consultation populaire. Et pour cause : « Ces gens-là du Cnared sont à 10.000 km d'ici et peuvent dire non comme bon leur semble. Nous qui sommes au pays connaissons mieux les enjeux du référendum et dirons en conséquence oui. On verra après s'il penchera la balance », les a-t-il défiés. L'opposition continue d'exiger, à distance, de vider le contentieux autour des élections controversées et émaillées de violences de 2015. Les principaux leaders du Cnared s'activent depuis l'Europe où ils ont fui par peur de poursuites judiciaires pour leur rôle présumé actif dans le mouvement insurrectionnel contre le troisième quinquennat de l'actuel chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, et la tentative de putsch militaire manquée de mai 2015. Des mandats d'arrêt internationaux ont été émis contre une quarantaine de leaders politiques de l'opposition, de responsables des organisations de la société civile et des médias indépendants sans toutefois qu'ils ne soient à ce jour inquiétés dans les différents pays d'asile. L'absence au pays des principaux acteurs politiques de l'opposition, de responsables des organisations de la société civile et des médias indépendants craint une campagne référendaire déséquilibrée et un résultat biaisé dans certaines opinions locales et internationales. Dans un récent rapport, les Nations unies ont pris position contre une révision de la Constitution, « en dépit des préoccupations de nombreuses parties prenantes et de nombreux partenaires du Burundi ». L'observation internationale du référendum n'est pas non plus garantie et acquise d'avance au regard des rapports diplomatiques toujours tendus avec le pouvoir burundais depuis les précédentes élections controversées de 2015, avisent les analystes à Bujumbura. Le pouvoir burundais a, par ailleurs, décidé de se passer des financements extérieurs pour ce marathon électoral, de 2018 à 2020, préférant se tourner vers la population ainsi que les fonctionnaires de l'Etat qui ont déjà réuni quelques milliards de francs burundais (un peu plus de 11,4 millions de dollars américains), dit-on du côté du ministre des Finances publiques. On est toutefois encore assez loin des 60 millions de dollars américains qu'avait budgétisés la Ceni pour les précédentes élections générales de 2015. Les révisions constitutionnelles, dont on dit taillées sur mesure par l'actuel chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, dans les milieux de l'opposition, portent, entre autres, sur l'adoption d'un septennat présidentiel à la place du quinquennat classique. Le chef de l'Etat burundais s'est soumis au verdict des urnes et en est sorti vainqueur, en 2005, puis en 2010, avant que sa troisième candidature, en 2015, ne soit combattue dans la rue pour son caractère « illégal », aux yeux de ses adversaires qui ne désarment pas. D'autres amendements ont trait au référendum, au bout de cinq ans de la prochaine législature, à des quotas ethniques de 60 %, pour la communauté majoritaire des Hutu, et 40 % pour la minorité Tutsi, jusque-là appliqués dans les instances du pouvoir exécutif, au Parlement et dans l'appareil judiciaire. Les autres propositions d'amendement portent sur l'introduction d'un nouveau, celui de Premier ministre et chef du gouvernement, et la suppression de celui de deuxième vice-président de la République. Dans le projet de Constitution qui révisait la loi fondamentale post transition de 2005, il est encore prévu que l'adoption des lois ordinaires se fassent à la majorité simple et non plus à la majorité des deux tiers.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});